

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 05 JUIN 2014

DLB 1048/2014

L'an deux mille quatorze et le Jeudi 05 Juin à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents** : Messieurs Jean-Claude RENAU, Michel SUERE, Christian ALLEMANY, Vincent GAUDY, Julien BRUNO, Stéphane PEPIN-BONET, Serge MALDONADO, Alain HUC, Michel CARAYON, Rémi BOUYALA, Claude VISTE, Jean-Yves LE BOZEC, Louis CARME, Jean-Marie AT, Jean-François BARRACHINA, Pierre USACHE, Adam DA SILVA, José SATORRE, Alain RYAUX, Daniel RENAUD, Antoine BARXIAS-CASTIES, André FRETAY, Bernard CHAUD, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Michel FARENC, Louis BORRAS, Jean-Pierre LAMBERT, Norbert ETIENNE, Robert SOUQUE, Alain GRENIER, Michel LOUP, Laurent DURBAN, Philippe HUPPE, Robert GAIRAUD, Olivier BRUN, Philippe AUDOUI, Alain BIOLA, Philippe FAURE, Rémy GLOMOT, Marc GUERIN, Jean MARTINEZ, Gaby RUIZ, Jérôme BONNAFOUX, Gérard MILLAT.

Mesdames Sylvie KLEIN, Muriel ICHER, Marie-Antoinette MORA, Caroline ALLARD, Marion MAERTEN, Marie-Hélène MATTIA, Annick SATGER, Christine JANTEL, Christine ANTOINE.

**Absents excusés** : Messieurs Michel TRINQUIER, Sébastien FREY, Didier DIEZ, Louis BENTAJOU, Jean AUGÉ.

**OBJET : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que le marché actuel de fourniture d'équipements de protection individuelle arrive à son terme en septembre et qu'il convient de lancer un nouveau marché.

Il propose que l'assemblée l'autorise à lancer et à conclure un marché sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Il précise que ce marché sera alloté comme suit:

- Lot 1 : Vêtements de travail, gants, divers équipements de protection
- Lot 2 : Chaussures de sécurité

Les lots 1 et 2 sont d'une durée de 1 an renouvelable 3 fois.



Les montants estimatifs sont les suivants :

- Lot 1: 80000 € HT par an
- Lot 2: 25000 € HT par an

Monsieur le Président demande donc l'autorisation de lancer cette consultation et de signer toutes les pièces afférentes à ce marché, permettant sa conclusion et sa réalisation.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

**APPROUVE** le dossier de consultation,

**AUTORISE** son Président à lancer la consultation ainsi que, en fonction de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, à signer tous les pièces se rapportant à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.



**Le Président,**

**Alain VOGEL-SINGER**

